



Conseil économique et social

Distr. générale
17 avril 2014
Français
Original : anglais

Session de 2014

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : Examen ministériel annuel

Lettre datée du 3 avril 2014 adressée au Président du Conseil économique et social par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de joindre à la présente le rapport national du Soudan sur les progrès vers la réalisation des objectifs convenus au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, en vue de l'examen ministériel annuel qui se tiendra durant le débat de haut niveau de la session de 2014 du Conseil économique et social (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser la présente lettre et son annexe en tant que document du Conseil au titre du point 5 c) de l'ordre du jour provisoire.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Représentant permanent adjoint
(*Signé*) Hassan Hamid **Hassan**

* [E/2014/1/Rev.1](#), annexe II.



**Annexe à la lettre datée du 3 avril 2014 adressée au Président
du Conseil économique et social par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Soudan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport national du Soudan sur les progrès vers la réalisation
des objectifs convenus au niveau international, dont les objectifs
du Millénaire pour le développement**

Résumé

Au vu de l'état actuel des indicateurs relatifs au développement humain et aux objectifs du Millénaire pour le développement, il apparaît que le Soudan a fait des progrès remarquables sur plusieurs fronts, notamment la paix, la santé et l'éducation. Les données disponibles montrent que des améliorations considérables sont intervenues concernant l'éducation, la santé, l'égalité des sexes, la protection sociale et les conditions de vie, en dépit des nombreux défis auxquels le Soudan est confronté aux niveaux interne et externe. Mais les progrès ont été ralentis par l'éruption d'un violent conflit et ses conséquences pour la stabilité des institutions et le capital social. Bien que le développement humain tende à se redresser et à se raffermir au fil du temps, les réalisations dans les différents régions et États administratifs du Soudan varient considérablement, en raison des modes dominants de développement. Durant les deux dernières décennies, le Soudan a fait des progrès considérables en matière de réforme de la gouvernance et de rétablissement de la paix. La signature de l'Accord de paix global (2005), qui a mis fin à la guerre prolongée au Soudan du Sud, et l'adoption du système fédéral comptent parmi les principales avancées.

Depuis l'indépendance, le Soudan est confronté à de nombreuses difficultés qui font obstacle à son développement. Par exemple, les coûts sociaux, économiques et politiques des conflits qui ont secoué le pays ont été extrêmement élevés. La sécession du Soudan du Sud a généré deux problèmes majeurs qui nuisent gravement aux résultats en matière de développement. Le premier est la propagation du conflit dans de nouvelles régions et le deuxième la perte de la majeure partie des recettes pétrolières, avec ses conséquences économiques et sociales. En outre, le Soudan se doit de réduire les larges disparités géographiques héritées du passé en matière de développement grâce à une croissance large et inclusive, malgré les sanctions économiques unilatérales dont il fait l'objet actuellement et le problème de l'encours de la dette. De plus, il se heurte au défi que représentent les mouvements massifs de population (personnes déplacées au niveau interne, réfugiés et migrants) provoqués par l'instabilité des pays voisins et la poursuite des conflits internes. Le Soudan rencontre aussi de graves problèmes environnementaux associés principalement aux systèmes d'extraction des ressources sur lesquels reposent ses moyens de subsistance, aux changements climatiques et aux conflits. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour une meilleure planification et mise en œuvre des plans de développement est tout à fait crucial dans le Soudan post-conflit. Enfin, et surtout, le Soudan est confronté à la nécessité d'établir avec les différents acteurs des partenariats de développement efficaces, qui contribueraient à faire face aux problèmes de développement de plus en plus aigus.

Une aide au développement considérable a été fournie par divers partenaires de développement, mais l'essentiel des ressources mises à disposition ont revêtu un caractère humanitaire. En outre, il semble que les progrès concernant l'ODD 8, qui prône un partenariat mondial pour le développement, aient été décevants en raison de l'engagement limité des partenaires. Une part importante de l'aide des donateurs pour le Soudan a été acheminée par des organismes des Nations Unies, des organisations internationales non gouvernementales et des entrepreneurs privés internationaux. La mise en commun des financements a été la modalité dominante; la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies étant les principaux organismes d'exécution et la majeure partie de l'aide passant par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Cependant, l'efficacité des projets de financement commun et des modalités de mise en œuvre sur la base de l'exécution directe est de plus en plus remise en cause. Enfin, pour arriver à des résultats optimaux et progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Soudan et son peuple doivent surmonter un large éventail de défis. Dans cette optique, les ressources requises doivent être rassemblées et une planification efficiente et efficace ainsi qu'une véritable approche de partenariat et de coordination entre les organismes non gouvernementaux, les secteurs privé et communautaire et la communauté internationale doivent être assurés.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Situation du pays	4
II. Analyse de situation, réalisations et enjeux	6
III. Obstacles rencontrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015	15
IV. Rôle critique des partenaires de développement face aux problèmes de développement rencontrés par le Soudan	21
V. Répondre aux besoins de développement du Soudan : domaines prioritaires pour une intervention immédiate	22
VI. Recommandations	23

I. Situation du pays

Situation démographique

1. Le Soudan est l'un des plus pays les plus géographiquement diversifiés d'Afrique, avec une population divisée en fonction de l'éthnie, de la tribu et de l'activité économique. Plus de 40 % des Soudanais ont moins de 15 ans, ce qui est une caractéristique typique d'un pays en développement. Le fort accroissement démographique du pays (2,4 %) implique d'énormes enjeux en termes de prestation de services et d'accélération de la croissance économique, ainsi que de durabilité environnementale, de gestion des ressources et d'équité sociale. Malgré le rythme rapide de l'urbanisation (qui est passé de 8,3 % en 1956 à environ 40 % en 2008), le Soudan reste rural du point de vue social, économique et culturel, la majorité de sa population (36 163 778 personnes en 2013) vivant dans les zones rurales. La répartition sectorielle de la main d'œuvre montre que 44,6 % de la population active sont employés dans le secteur agricole et 40,1 % dans les industries de services. La part du secteur industriel est de 15,3 %. Globalement, les deux tiers (64,4 % de la population du Soudan) vivent dans les zones rurales, certains États ayant une population rurale plus ou moins importante. Par exemple, seulement 19,1 % de la population de l'État de Khartoum vivent en zones rurales, contre 45 % pour l'État de la Mer Rouge. Les populations rurales des autres États vont de 67,8 % dans l'État du Nil Blanc à 82,3 % dans l'État du Nord. Toutefois, le Soudan connaît actuellement des migrations rurales-urbaines de très grande ampleur, dues en partie à la sécheresse et à la désertification et aux meilleures conditions de vie offertes par les zones urbaines. L'inadéquation des services de santé et d'éducation de base en dehors de Khartoum joue également un rôle.

Situation économique

2. L'exploitation du pétrole depuis 1999 a suscité une évolution remarquable de la structure économique du Soudan; jusque-là essentiellement tributaires de l'agriculture, la croissance et les exportations du pays sont devenues dépendantes du secteur pétrolier. Grâce au pétrole, le Soudan a connu sa période de croissance la plus longue et la plus forte depuis l'indépendance, avec une augmentation sensible du produit intérieur brut (PIB), dont le taux réel de croissance s'est établi en moyenne à près de 8 % au cours de la période de neuf ans qui s'est terminée en 2008. La forte expansion économique générée par le pétrole a, cependant, été déséquilibrée; les inégalités régionales et les disparités dans la prestation de services héritées du passé restent frappantes, alors que les exportations de produits clés ont diminué, en grande partie en raison de la perte de compétitivité, conduisant à une « croissance sans emploi ». Le pays continue d'enregistrer une dette extérieure importante, qui s'élevait en 2012 à environ 42 milliards de dollars en termes nominaux (soit plus de 70 % du PIB)¹. Malgré les lacunes importantes existant dans les données, on estime que la majorité des économiquement actifs exercent des activités économiques informelles².

3. L'exploitation du pétrole a également suscité un changement géopolitique majeur dans la politique étrangère du Soudan, favorisant de nouvelles relations stratégiques avec des acteurs clés en Asie, à savoir l'Inde, la Malaisie et, surtout, la Chine. Grâce à ses relations stratégiques avec la Chine, le Gouvernement soudanais

¹ Fonds monétaire international (FMI), « Soudan : consultation de 2013 au titre de l'article IV », rapport du FMI n° 13/317 (Washington, octobre 2013).

² Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, 2009 à 2012.

a réussi à contrebalancer les sanctions économiques unilatérales mises en place depuis 1989. Toutefois, la sécession du Soudan du Sud le 9 janvier 2011, qui faisait suite à l'Accord de paix global signé en 2005, a créé une nouvelle réalité dans le pays, avec des répercussions économiques, politiques et sociales de grande ampleur. Les pertes économiques et financières liées à la sécession sont considérables et ont touché tous les secteurs de l'économie.

Situation sociale

4. Les résultats du Soudan dans le secteur social ont été fortement influencés par les conflits prolongés et les déficiences institutionnelles. La robuste croissance du PIB au cours de la dernière décennie n'a pas eu une assise suffisamment large pour se traduire par une réduction sensible de la pauvreté. L'adoption du système fédéral en présence de capacités institutionnelles et humaines insuffisantes a limité la capacité de l'État de fournir des services sociaux locaux. Ainsi, le processus de décentralisation, mis en place en 1992 pour lutter contre les disparités régionales dans le pays, a mis en lumière de graves lacunes de la capacité institutionnelle et humaine³.

5. Le Soudan a connu des mouvements massifs de population (personnes déplacées au niveau interne), provoqués par les catastrophes naturelles et les conflits. Les personnes déplacées, essentiellement suite à la guerre et aux conflits, notamment dans la région du Darfour et de l'État du Nil Bleu, sont regroupées en grande partie dans des camps (Darfour), alors que d'autres vivent soit dans des habitats précaires (Khartoum) soit cachées du monde extérieur (monts Nouba et Nil Bleu). Les personnes déplacées souffrent de problèmes multiples liés à la sécurité et aux conditions de vie.

Situation politique

6. Depuis son indépendance en 1956, le Soudan a connu une très grande instabilité politique, comme en témoignent les six régimes démocratiques et militaires qui se sont succédé. Durant la dernière décennie, le pays a été le théâtre d'un processus politique difficile provoqué par la signature de l'Accord de paix global qui a mis fin à la période prolongée de guerre civile entre le Soudan du Nord et le Soudan du Sud, un processus largement soutenu par les efforts internationaux et régionaux. Dans ce cadre, les autorités ont organisé avec succès des élections et un référendum national sur l'autodétermination du Soudan du Sud, qui ont eu lieu comme prévu en janvier 2011. Cependant, suite à la sécession du Soudan du Sud, plusieurs questions sont restées en suspens, y compris la délimitation de la frontière, l'instabilité dans la région d'Abyei, les redevances sur le traitement et l'exportation du pétrole, la dette et les forces armées du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord encore présentes dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Ces problèmes ont généré de l'instabilité et des tensions transfrontalières et conduit à la reprise du conflit dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Néanmoins, pour surmonter les nombreux obstacles qui entravent le progrès du Soudan, le Parti du Congrès national, vainqueur de l'élection de 2010, a formé un gouvernement plus large auquel participent plusieurs partis. Récemment, le Président a lancé un vaste dialogue avec tous les partis politiques afin de définir une vision nationale unifiée pour surmonter les répondre aux multiples défis auxquels le Soudan est confronté, aux niveaux intérieur et extérieur.

³ Groupe de la Banque africaine de développement, « Soudan : document de stratégie – 2010/11; Département régional, Est II (OREB) » (octobre 2012).

II. Analyse de situation, réalisations et enjeux

Principales réalisations

7. Au vu de l'état actuel des indicateurs relatifs au développement humain et aux objectifs du Millénaire pour le développement, il apparaît que le Soudan a fait des progrès remarquables sur plusieurs fronts, notamment la paix, la santé et l'éducation. Les données disponibles montrent que des améliorations considérables sont intervenues concernant l'éducation, la santé, l'égalité des sexes, la protection sociale et les conditions de vie, en dépit des nombreux défis auxquels le Soudan est confronté aux niveaux interne et externe. Mais les progrès ont été ralentis par l'éruption d'un violent conflit et ses conséquences pour la stabilité des institutions et le capital social⁴. Bien que le développement humain tende à se redresser et à se raffermir au fil du temps, les réalisations dans les différents régions et États administratifs du Soudan varient considérablement, en raison des modes dominants de développement.

Gouvernance et rétablissement de la paix

8. Au cours des deux dernières décennies, le Soudan a fait des progrès considérables dans la réforme de la gouvernance et le rétablissement de la paix. Parmi les réalisations, on peut citer :

- L'adoption du système fédéral/de décentralisation avec pour objectifs la promotion de la participation du public, l'autonomisation des communautés et la réduction des disparités régionales;
- Les progrès du rétablissement de la paix depuis la signature de l'Accord de paix global. L'Accord de paix pour le Soudan oriental signé en 2006 est toujours en vigueur, avec des réalisations appréciées. Suite à la signature du Document de Doha pour la paix au Darfour en juillet 2011, les structures clés prévues par l'Accord ont été établies et elles sont fonctionnelles. L'Autorité régionale pour le Darfour a été mise en place et a pris pleinement ses fonctions en février 2012; elle est maintenant légalement habilitée à superviser les initiatives de redressement et de développement. Le Conseil de l'Autorité, créé en octobre 2012, sert d'organe de contrôle, surveillant et organisant les tâches de fond de l'Autorité et recommandant le cas échéant des modifications législatives;
- L'adoption de la Constitution nationale provisoire, qui souligne l'engagement à l'égard d'un système décentralisé multipartite de gouvernance démocratique; du transfert pacifique des pouvoirs; des valeurs de justice, d'égalité, de dignité humaine et d'égalité des droits et des devoirs des hommes et des femmes; et de progrès politique en vue du renforcement du développement économique, de la promotion de l'harmonie sociale, de l'approfondissement de la tolérance religieuse et de l'amélioration de la confiance dans la société⁵;
- Les élections présidentielles et législatives tenues dans le délai convenu;
- La tenue pacifique et crédible du référendum au Soudan du Sud en 2011.

⁴ Ministère soudanais des de la protection et de la sécurité sociale et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport national sur le développement humain-Soudan 2012* (PNUD Khartoum, 2012).

⁵ Constitution nationale provisoire de la République du Soudan.

Croissance du produit intérieur brut et réduction de la pauvreté

9. Au début des années 90, le Soudan a commencé à adopter et mettre en œuvre un ensemble de réformes économiques locales connues sous le nom de politiques de libéralisation économique⁶. À compter de la fin des années 90 et pendant environ une décennie, l'économie soudanaise a enregistré une forte croissance du PIB, a gardé un taux de change relativement stable, a maintenu l'inflation au-dessous de 10 %, a sensiblement accru ses recettes publiques et a affiché un équilibre extérieur durable. L'augmentation des investissements étrangers directs, induite dans une large mesure par le secteur pétrolier ainsi que par la forte expansion du secteur des services (en particulier la construction, les transports et les communications), a stimulé la croissance économique récente. Jusqu'en 1999, année où les exportations de pétrole soudanais ont commencé, la contribution du secteur pétrolier au PIB était négligeable. Avant cette date, la pénurie de produits pétroliers était un handicap permanent, pesant sur l'économie, la production et le développement. Depuis 1999, le pétrole est devenu progressivement une pierre angulaire de l'économie soudanaise, comme indiqué par sa contribution au PIB, au commerce extérieur et aux recettes publiques. Point n'est besoin de préciser que la contribution significative du pétrole à l'un ou à l'ensemble des indicateurs économiques témoignait de son impact considérable sur presque tous les aspects de l'économie et de la société.

10. La situation a changé de façon spectaculaire après 2011 et la sécession du Soudan du Sud, où se situent la majeure partie des gisements de pétrole, plongeant l'économie soudanaise dans d'énormes difficultés. La dégradation de l'économie, qui avait déjà commencé avant la séparation sous l'effet de la crise financière mondiale, a été aggravée par les sanctions économiques. Selon les estimations officielles, la sécession du Soudan du Sud a eu pour conséquences une perte de 75 % de la production de pétrole, un recul de 50 % des recettes budgétaires et de plus de 65 % des recettes en devises et une diminution de 80 % des exportations totales. Le taux de croissance annuel a diminué de plus de 5 % en 2010 pour se situer à environ 2,5 % en 2011; en 2012, le taux de croissance économique a été négatif. L'inflation, qui était tombée au-dessous de 10 % au cours de la période de forte croissance, a commencé à grimper à un rythme sans précédent, atteignant environ 42 % en 2013 par rapport à 13 % et 15 %, respectivement, en 2010 et 2011⁷.

11. Suite à la sécession du Soudan du Sud, le Gouvernement soudanais a adopté un programme triennal de durabilité économique (2012-2014) afin de pallier les conséquences de la perte de recettes pétrolières. Ce programme comprend quatre volets (politiques budgétaires, politiques monétaires et de crédit, politiques concernant les activités productives et politiques sociales). Les statistiques récentes montrent que, malgré les nombreuses difficultés, l'économie a enregistré des taux de croissance positifs en 2011, 2012 et 2013, estimés à 2,5 %, 1,96 % et 3,6 %, respectivement⁸.

⁶ Parmi ces politiques figuraient la réduction sensible des dépenses publiques consacrées aux services sociaux de base, la libéralisation du commerce intérieur et international, la suppression des subventions, la dévaluation de la monnaie, l'augmentation des impôts, la réduction de l'emploi public et la privatisation de certaines entreprises manufacturières d'État.

⁷ Ministère soudanais des finances et de l'économie nationale, « The real sector: current position, challenges and future prospects », rapport présenté lors du premier Forum économique, Khartoum, 26 et 27 novembre 2012.

⁸ Hassan Ahmed Taha, « Evaluation of the three-year programme for economic sustainability », rapport présenté au deuxième Forum économique, Khartoum, 23 et 24 novembre 2013.

12. Le Soudan est déterminé à réduire le fardeau de la pauvreté et, dans cette optique, attache une grande importance à l'amélioration de la prestation des services publics, la création d'emplois et l'établissement de filets de sécurité. Les dépenses de l'État au titre de la lutte contre la pauvreté ont connu une progression tendancielle ces dernières années et, par le biais de la loi sur la promotion de l'investissement, de généreuses incitations ont été offertes aux investisseurs nationaux et étrangers pour qu'ils réalisent des placements dans l'agriculture, le secteur manufacturier et les services en vue de stimuler la croissance et l'emploi. Les pouvoirs publics ont également initié et développé la fourniture de microfinancements à un large segment de la population. Récemment, ils ont introduit un programme d'initiatives sociales pour soutenir les groupes vulnérables, notamment les très pauvres, les sans-abri, les orphelins et les retraités pauvres. http://translate.googleusercontent.com/translate_f_-_ftn10

13. Tout au long de l'histoire du Soudan, les niveaux élevés de pauvreté ont été le résultat d'un ensemble complexe de facteurs interdépendants, notamment la place prépondérante de l'agriculture pluviale (faible productivité) et l'absence de politiques favorables aux pauvres⁹, l'érosion de la gouvernance, la persistance du caractère traditionnel de l'économie rurale, l'absence de stratégies de gestion des catastrophes, la perte de la capacité de la terre au profit de la désertification et la propagation des conflits dans le cadre d'une accélération du rythme de croissance de la population et de la mondialisation. En outre, l'embargo économique, le fardeau de la dette (sans allègement) et le manque de partenaires de développement ont aggravé la situation.

*Les technologies de l'information et des communications
en tant que modèle d'un partenariat public-privé efficace*

L'État, compte tenu des obstacles et barrières rencontrés par le secteur public en général, et de l'importance du secteur des télécommunications en particulier, a adopté le programme de sauvetage économique, aux termes duquel le secteur a été libéralisé pour fonctionner dans un environnement de libre concurrence. Ce programme soulignait le rôle du secteur dans le processus de développement économique et social et exigeait la fin du monopole que l'État détenait jusque-là. Il a invité le secteur privé à contribuer à l'investissement dans le secteur industriel, que ce soit individuellement ou en association avec le secteur public. De nombreuses mesures de réforme ont donc été prises dans le cadre du programme de sauvetage économique pour restructurer le secteur et éliminer le monopole de l'État.

⁹ Les politiques d'ajustement et de libéralisation qui ont été adoptées ont particulièrement frappé les pauvres, en particulier la population rurale.

Actuellement, le Soudan est considéré comme l'un des pays acceptablement préparés à l'ère de l'information. Les statistiques montrent qu'il y avait dans le pays 6,5 millions d'utilisateurs de l'Internet en juin 2012, soit 19 % de la population et 3,9 % de la connectivité à l'Internet. En outre, le Soudan est sixième sur la liste des 10 premiers pays d'Afrique pour ce qui est de l'utilisation de l'Internet, en dépit des niveaux élevés de pauvreté. Les utilisateurs soudanais de mobiles sont plus de 27 millions. Les technologies modernes de l'information et les technologies de communication de pointe récemment introduites au Soudan offrent donc une excellente occasion de promouvoir le rôle de l'information et des communications dans le développement, eu égard aux stratégies et approches du programme, de façon à élargir le champ d'action et à obtenir des résultats de fond.

Éducation

14. Les politiques mises en œuvre visent à assurer une éducation de base gratuite et obligatoire pour tous. Cet engagement est reflété dans la Constitution nationale provisoire ainsi que dans la Stratégie nationale sur 25 ans (2007-2031). Le Plan national en faveur de l'éducation pour tous décrit en détail les activités et les programmes et présente des estimations budgétaires. Cependant, des efforts considérables sont encore nécessaires pour améliorer sensiblement tous les indicateurs de l'éducation de base afin d'assurer une éducation de qualité pour tous d'ici à 2015. En outre, un plan quinquennal (2007-2011) a été mené à bien dans le cadre de la stratégie précitée. Ces deux plans définissent une feuille de route pour le développement de l'éducation afin de réaliser de solides progrès vers le deuxième objectif du Millénaire d'ici à 2015. L'établissement en 2000 tant au niveau fédéral qu'au niveau des États d'une direction pour l'éducation des filles, comme stipulé dans la politique en faveur de l'éducation des filles, représente un instrument d'action important pour réduire les écarts entre les sexes dans l'éducation.

15. L'évolution de l'éducation nationale a favorisé le progrès du développement humain au Soudan au cours des trois dernières décennies. L'indice du développement de l'éducation, qui conjugue les taux bruts de scolarisation à tous les niveaux et l'alphabétisme des adultes, a connu une progression près de deux fois supérieure à celle des autres éléments de l'indicateur du développement humain. Les gains de scolarisation dans le primaire et tertiaire expliquent en grande partie les améliorations de l'éducation. Entre 2005 et 2009, le taux brut de scolarisation dans l'éducation de base est passé de 68 % à 82 % et le taux net d'admission en première année est passé de 29,7 % à 48 %. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la croissance relative la plus rapide au cours des dix dernières années a été enregistrée en 2008/2009, où elle a atteint 6 %. L'enseignement supérieur a connu une expansion significative au cours de la période allant de 1990 à 2011. En 1990, le nombre d'établissements était limité (5 universités, 2 établissements d'enseignement post secondaire privés et 12 établissements techniques). En 2011, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur était passé à 30 universités publiques, 6 universités privées, 44 établissements post secondaire et instituts d'enseignement supérieur et 20 établissements techniques. La capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur a ainsi atteint plus de 500 000 étudiants, soit 10 % de la

population de 17 à 23 ans¹⁰. L'une des causes importantes de l'expansion de l'enseignement a donc été l'inscription au niveau du tertiaire.

16. Cependant, la lenteur des progrès en matière d'alphabétisation met en lumière les obstacles potentiels à surmonter pour améliorer la qualité de l'éducation.¹¹ En outre, au s'agissant de la scolarisation dans le primaire, qui est l'autre facteur central du progrès de l'éducation, les gains sont plus lents qu'au niveau universitaire. Malgré l'écart persistant entre les sexes dans l'enseignement primaire, des avancées considérables ont été obtenues grâce aux efforts déployés par l'État ces cinq dernières années. Dans l'enseignement supérieur, il est évident qu'il y a un taux plus élevé de scolarisation des filles que les garçons.

Contribution des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires à l'éducation

Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont contribué de manière significative à la fourniture de services éducatifs, notamment pour les plus vulnérables dans les zones éloignées et touchées par la guerre. Par exemple, en 2012, les partenaires du secteur ont assuré l'accès à l'éducation à plus de 120 000 enfants, dont près de 50 % de filles. En outre, plus de 220 salles de classe ont été construites ou réhabilitées et quelque 1 250 enseignants ont été formés, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage pour un total de près de 240 000 enfants, contre un objectif de 350 000. Organisation des Nations Unies, *Soudan : Plan de travail des organismes des Nations Unies et des partenaires pour 2013* (Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Bureau du Soudan, 2012)].

Santé

17. Les objectifs stratégiques du secteur de la santé, comme indiqué dans le Plan stratégique national pour le secteur de la santé (2012-2016), concernent surtout la promotion de l'équité dans l'accès et l'utilisation des services de santé ainsi que le renforcement de la réactivité et de l'efficacité du système de santé pour répondre aux attentes et aux besoins de la population. Les interventions sont axées sur l'amélioration des soins de santé primaires, le renforcement des soins spécialisés grâce à des services hospitaliers de meilleure qualité et plus efficaces et la promotion de la protection sociale grâce à une couverture plus large de l'assurance-maladie, la réduction de la dépendance à l'égard des versements directs par les patients et la fourniture d'un ensemble minimum de services universels.

18. Malgré les nombreux facteurs de risque pour la santé existant au Soudan, comme les conflits, les catastrophes naturelles et les risques environnementaux, des progrès ont été accomplis concernant certains indicateurs, notamment ceux liés au paludisme, à la mortalité infantile, à la mortalité juvénile et à la mortalité maternelle. Les progrès accomplis dans la réduction de la mortalité juvénile ont été modestes et des efforts plus soutenus sont nécessaires pour faire baisser davantage les taux actuels.

¹⁰ Hassan Abdel Ati., Ed, « Population du Soudan : changements et défis », Conseil national de la population, Khartoum, 2012.

19. Le paludisme est considéré comme le principal problème de santé au Soudan. D'après les estimations, le taux de nouvelles infections en 2009 était environ 7 430 pour 100 000 habitants. Le Ministère de la santé et l'Organisation mondiale de la santé déploient des efforts considérables pour enrayer l'épidémie. Ces efforts ont eu un impact positif sur la réduction des taux d'infection, la moyenne nationale tombant de 33 % en 1990 à environ 5 % en 2010¹¹.

20. En ce qui concerne les indicateurs de mortalité juvénile, les estimations montrent que le taux au Soudan est relativement élevé par rapport à d'autres pays ayant un statut socio-économique et culturel similaire. D'après les estimations, le taux de mortalité infantile est de 60 pour 1 000 naissances vivantes, plus de la moitié étant des décès néonataux (34 pour 1 000 naissances vivantes), le reste survenant durant la période post-néonatale. Le taux de mortalité des moins de cinq ans se situait, selon les estimations, à 83 pour 1 000 naissances vivantes en 2010. Il a beaucoup diminué au Soudan ces dernières années car il était de 123 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 (soit une baisse de 33 %), tandis que le taux de mortalité néonatale n'a reculé que de 11 % durant la même période¹¹.

21. S'agissant du taux de mortalité maternelle, le chiffre national estimé est de 216 décès pour 100 000 naissances vivantes, ce qui représente une énorme baisse par rapport à 1990 lorsque les estimations étaient de 537 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les interventions mises en œuvre dans ce domaine ont visé à améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé procréative grâce à la formation d'assistants médicaux. En outre, d'intenses efforts de sensibilisation ont été menés au moyen du développement de matériels d'information, d'éducation et de communication sur les divers aspects de la santé en matière de procréation, ainsi que par la voie de la radiodiffusion d'émissions sur les médias nationaux et locaux dans les différents États.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

22. Comme indiqué plus haut, des progrès considérables ont été réalisés dans l'amélioration de l'égalité des sexes dans l'accès aux services sociaux de base. De plus, les progrès vers l'égalité des sexes sur le marché du travail ont été évalués sur la base du pourcentage de femmes salariées dans l'emploi salarié total du secteur non agricole. Au cours de la période 1990-2000, des avancées importantes ont été enregistrées au Soudan; la part des femmes dans les activités non agricoles rémunérées est passée de 18 % à 30 %. Cependant, les deux derniers recensements de population, réalisés en 1993 et 2008, ont fait ressortir un taux d'activité des femmes de 26 % et de 25 %, respectivement.

23. Au cours de la période 2004-2010, le pourcentage du nombre de sièges occupés par des femmes au parlement a progressé de 15 points. Actuellement, 25 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes, contre 9,7 % en 2004.

24. Parmi les interventions menées pour améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, on peut citer les suivantes :

- Un plan national pour combattre la violence fondée sur le sexe, administré par l'Unité de lutte contre la violence à l'égard des femmes du Ministère de la justice, a été promulgué en 2005;

¹¹ Conseil national de la population du Soudan, « Objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé : progrès accomplis et programme pour l'après-2015 » (Khartoum, 2013).

- Le gouvernement a adopté une politique nationale sur l'autonomisation des femmes en 2007;
- La loi sur la fonction publique nationale (2007) a confirmé le principe de la libre concurrence dans la sélection pour des postes et le principe du salaire égal pour un travail égal et a insisté sur la sélection et la promotion au mérite;
- En 1991, le droit pénal a été modifié en 2009 afin d'inclure une disposition sur la protection spéciale des femmes pendant les conflits armés;
- La direction générale du développement et de l'organisation du système bancaire a adopté des programmes économiques soucieux de la situation des femmes par le biais d'un décret publié par la Banque centrale du Soudan en 2007.

25. Des efforts supplémentaires sont cependant nécessaires pour éliminer les disparités entre les régions et pour réduire les écarts entre les sexes dans l'éducation et l'emploi des femmes.

Protection sociale

26. Parmi les politiques et programmes de protection sociale du Soudan figurent l'assurance sociale, par exemple les retraites (pour assurer un revenu minimum pendant la vieillesse), l'assurance maladie (pour préserver les conditions de vie des ménages en cas d'événements perturbateurs), l'aide sociale par le biais de programmes ciblés (pour faciliter l'accès des groupes vulnérables aux services de base) et les politiques et les programmes du marché du travail (pour promouvoir l'emploi, la productivité et le microfinancement). Ces programmes complètent la prestation de services de santé et d'éducation de base, les services financiers, les services de distribution, les infrastructures économiques et les autres politiques et programmes destinés à réduire la pauvreté et à gérer les risques.

27. Au Soudan, un important mécanisme primaire de protection sociale est la *zakat*, pratique islamique pour la répartition des richesses et le renforcement des capacités productives qui joue un rôle important en tant que source d'aide sociale pour les pauvres. Les dépenses de lutte contre la pauvreté financées la *zakat* représentaient en 2004 environ 3,2 % du total des dépenses publiques totales à ce titre. Cet apport a diminué de façon constante par la suite, pour revenir à 1,4 % du total des dépenses pro-pauvres en 2008¹², en raison principalement d'une augmentation des dépenses publiques en faveur de la réduction de la pauvreté.

28. L'un des dispositifs d'aide sociale adoptés par le Ministère de la protection et de la sécurité sociale est le Programme d'initiatives sociales, qui comporte huit composantes. Ce Programme vise à fournir un ensemble intégré de services à 500 000 ménages parmi les plus pauvres. Il a aussi pour objectif d'assurer un éventail de services de santé et d'éducation et de susciter des activités génératrices de revenu en faveur d'autres ménages pauvres. Cependant, les régimes de protection sociale au Soudan sont menacés par les ajustements budgétaires rendus nécessaires par la réduction des recettes pétrolières qui a suivi la sécession du Soudan du Sud. Ces ajustements ont conduit à la suspension des subventions sur les produits de base en plus d'autres mesures d'austérité qui, couplées aux pressions sur les réserves de change du pays, ont aggravé la situation des pauvres.

¹² Ministère soudanais de la protection et de la sécurité sociale, Conseil national de la population, « Rapport de 2010 sur l'état d'avancement des objectifs du Millénaire pour le développement ».

Initiatives communautaires

La plus grande initiative est de loin le Fonds de développement communautaire, qui est financé par le gouvernement et les donateurs au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. L'objectif principal du Fonds de développement communautaire est de répondre aux besoins urgents de relèvement et de développement communautaires menés dans les zones touchées par la guerre et sous-développées du Soudan, y compris les États du Kordofan septentrional, du Kordofan méridional, du Nil Bleu et du Kassala et la région d'Abyei, en mettant en place des infrastructures économiques et sociales. Un autre de ses objectifs clés est l'autonomisation des communautés et des entités gouvernementales locales pour leur permettre d'initier et de conduire au niveau local des activités de développement communautaire. Depuis sa création en 2006, le Fonds a financé plus de 1 100 projets communautaires destinés à améliorer l'accès et la qualité des services de base pour les communautés touchées par le conflit et qui souffraient déjà d'une situation de sous-développement. (Fonds monétaire international, 2013)

Enjeux sectoriels

Économie

Perte d'une part substantielle des recettes pétrolières

29. Suite à la sécession du Soudan du Sud, le Soudan a perdu une source importante de recettes budgétaires et de recettes extérieures. Immédiatement après la sécession de juillet 2011, le flux des recettes pétrolières en provenance des gisements du Soudan du Sud, qui avaient représenté 75 % environ de la production totale de pétrole du Soudan pendant la période de transition, s'est arrêté. La perte de recettes pétrolières a eu un impact négatif significatif sur la croissance économique du Soudan, principalement du fait de la réduction de la consommation et de l'investissement publics, et a entraîné une dégradation de la balance commerciale. Avant la sécession, le secteur pétrolier représentait, selon les estimations, environ 16 % du PIB, 90 % des exportations et près de 54 % des recettes budgétaires. Sous l'effet de cette perte considérable de recettes pétrolières, environ 6 milliards de dollars), le taux de croissance économique a ralenti de 2 % en 2012. Par ailleurs, la sécession du Soudan du Sud a entraîné une diminution de 20 % du PIB et de 90 % des recettes d'exportation. Sur le front budgétaire, le déficit a atteint 6 % du PIB. L'ajustement budgétaire inévitable a donc considérablement réduit les dépenses publiques, qui représentaient auparavant plus de 20 % du PIB nominal. En outre, les taux d'inflation ont considérablement augmenté et atteint plus de 40 %. Le pays est également confronté à de graves pénuries de réserves de change, qui ont été presque épuisées suite à la crise financière mondiale et à la perte des recettes pétrolières, conduisant à une dépréciation considérable de la monnaie nationale et à la réémergence et à l'expansion d'un marché parallèle des devises. Les décisions d'investissement seront sans doute aussi affectées par les facteurs macroéconomiques défavorables se manifestant par des taux d'inflation élevés et l'adoption par les pouvoirs publics de mesures de change restrictives pour faire face au manque de devises étrangères.

Les conflits et leurs conséquences

30. Les conséquences sociales, économiques et politiques des conflits sont extrêmement lourdes : pertes en vies humaines, très grande insécurité humaine, érosion de la gouvernance, perte massive de ressources économiques, déraillement des interventions de développement, large sentiment de désespoir social et instabilité politique évidente. La crise actuelle au Darfour a entraîné une grave crise humanitaire, qui se manifeste par des déplacements massifs de population, principalement des agriculteurs traditionnels; des centaines de milliers de personnes ont aussi été déplacées dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu depuis 2011.

31. Les autres conséquences des conflits pour le développement sont assez importantes et sont associées à de nombreuses difficultés, comme la violence généralisée, en particulier contre les femmes et les enfants; le déclin de la production; la destruction du capital physique, humain et social; le recul du taux d'investissement du pays à moins d'un tiers du taux potentiel dans des conditions normales; et une réduction totale de 8 % du PIB potentiel par habitant¹³. En outre, ces conséquences contribuent à l'accroissement des disparités régionales qui ne font que perpétuer les conflits.

Éducation

32. L'éducation au Soudan se heurte à plusieurs obstacles qui peuvent freiner la réalisation des objectifs ambitieux du secteur. Parmi ces obstacles, on peut notamment citer les suivants :

- L'extension de la pauvreté et de l'analphabétisme, qui s'explique essentiellement par le fait que les enfants issus de familles pauvres ne peuvent pas aller à l'école jusqu'à la fin du cycle des études. La nécessité pressante pour les enfants de contribuer au revenu du ménage, en particulier dans les zones rurales, nuit à leur éducation.
- La guerre et les ravages causés par le VIH/sida ont laissé de nombreux enfants orphelins et chefs de ménage. Ces enfants ont moins de chances de fréquenter l'école et risquent plus de l'abandonner s'ils sont déjà inscrits.
- Les larges besoins de remise en état et de reconstruction dans les établissements scolaires, associés à la pénurie et à l'inadéquation des financements de diverses origines pour l'éducation.
- La politique de décentralisation, qui a dans une large mesure contribué au très faible niveau de financement de l'éducation en transférant aux conseils locaux la responsabilité de l'administration et de la gestion de l'éducation de base.

Santé

33. Le secteur de la santé au Soudan est confronté à d'énormes difficultés qui touchent les différents niveaux des soins et l'action nationale comme les interventions communautaires. Parmi ces difficultés, qui se traduisent par des lacunes dans la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services de santé, on peut citer :

¹³ Ali Abdel Gadir et Paul Wani, « Opportunités et défis dans l'ère post-paix au Soudan », document d'information présenté au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Soudan.

- La nécessité de travailler dans un grand pays avec une population qui est à la fois très dispersée et très mobile (par exemple, réfugiés, personnes déplacées, nomades et migrations massives des zones rurales vers les villes) complique la tâche;
- La décentralisation, qui a engendré des difficultés en raison du transfert de la responsabilité des services de santé de base aux États et à l'échelon local, alors que les transferts de fonds nécessaires de l'administration centrale sont restés insuffisants;
- Les ressources financières et humaines qui doivent être engagées pour mettre en œuvre de façon efficace et efficiente les stratégies et les politiques actuelles;
- L'inadéquation de la gestion nationale des ressources humaines, qui est aggravée par une fuite continue des cerveaux;
- La récurrence des catastrophes naturelles et d'origine humaine.

III. Obstacles rencontrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015

Objectifs du Millénaire pour le développement au Soudan : progrès et raisons des échecs

34. Compte tenu des nombreuses difficultés et complexités internes et externes entourant l'adoption du cadre de planification pour le Soudan des objectifs du Millénaire pour le développement, on peut tirer les conclusions suivantes concernant les réalisations et les échecs :

<i>Nature et caractéristiques des réalisations</i>	<i>Raisons des résultats médiocres au regard des indicateurs</i>
Des progrès raisonnables ont été accomplis dans la réalisation de plusieurs objectifs, en particulier ceux concernant l'éducation, la mortalité infantile et juvénile, l'accès à l'eau et à l'assainissement	Médiocrité des statistiques et inadéquation des données de référence, en particulier dans les États
Les indicateurs actuels relatifs aux objectifs font apparaître des inégalités remarquables en ce qui concerne le sexe et les régions rurales et urbaines, ainsi qu'entre les États et au sein de ceux-ci	Absence des ressources financières nécessaires pour la réalisation des objectifs
Comme prévu, les pires indicateurs de résultats ont été relevés dans les zones touchées par les conflits	Déficiences des capacités (techniques et financières) des États pour la mise en œuvre ou le suivi
Les progrès les plus importants réalisés concernaient l'éducation et les moins importants les objectifs 7 (préservation de l'environnement) et 8 (partenariat mondial)	Guerres et conflits
Les progrès dans l'éducation étaient essentiellement de caractère quantitatif et donc	Planification fortement centralisée, changements rapides et suivi limité des plans et incapacité d'y intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement
	Sanctions économiques, médiocrité des relations extérieures et impuissance à tirer parti de l'objectif 8
	Solide monopole central des décisions financières au sein du système fédéral adopté

<i>Nature et caractéristiques des réalisations</i>	<i>Raisons des résultats médiocres au regard des indicateurs</i>
<p>plus d'efforts sont nécessaires pour s'occuper des aspects qualitatifs</p> <p>Les progrès en matière de santé ont été très concentrés dans les villes, en particulier dans l'État de Khartoum, en raison de la répartition déséquilibrée héritée du passé des installations et du personnel</p>	<p>Alimentation et énergie au niveau mondial</p> <p>L'attentat du 11/9 et la guerre contre le terrorisme qui ont changé les priorités du monde</p> <p>Instabilité dans la région : conflits et guerres dans la région arabe (ressources) et dans les pays africains voisins (réfugiés, instabilité)</p> <p>Crise financière et économique mondiale</p>

Obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la promotion du développement humain

Propagation des conflits

35. Suite à la sécession du Soudan du Sud, les différends portant sur la région d'Abyei se poursuivent et aucun accord n'a été trouvé sur la délimitation de la frontière (ce qui risque de conduire à davantage d'affrontements armés dans cette zone). En juin 2011, le conflit du Kordofan méridional a éclaté entre l'armée du Soudan et les groupes de l'Armée populaire de libération du Soudan-Nord à propos des monts Nouba et de la région du Nil bleu. Plus de 366 000 personnes restent déplacées à l'intérieur du pays ou sont gravement touchées par les conflits dans le Kordofan méridional et le Nil Bleu, et quelque 109 000 autres ont fui vers le Soudan du Sud et l'Éthiopie¹⁴.

36. Comme indiqué plus haut, le conflit détruit le capital physique et humain accumulé, contraint à remplacer la main d'œuvre et se traduit par une dégradation de la capacité institutionnelle. Un pays en conflit ne peut pas garantir la rentabilité à long terme des investissements dans le capital physique comme dans le capital humain, ce qui peut entraîner des déficiences des investissements dans la santé et l'éducation. Tous ces facteurs conduisent finalement à de faibles niveaux de développement humain. Un pays avec de faibles niveaux de développement humain a plus de difficulté à améliorer les institutions et à accroître la productivité et la croissance potentielle. À son tour, la croissance plus faible et inégalement répartie augmente la probabilité de conflit, risquant de piéger le pays dans un cercle vicieux.

Crise économique

37. Les difficultés économiques que connaît aujourd'hui le Soudan ont de très graves conséquences sur les conditions de vie des Soudanais. Le revenu réel par habitant de la majorité de la population pourrait souffrir de l'inflation et des taux de croissance négatifs du PIB. Les taux de chômage, qui sont déjà élevés, devraient s'accroître encore sous l'effet à la fois de la contraction du revenu national et du report des décisions d'investissement. Les larges coupes dans les dépenses publiques, qui ont été opérées par les autorités budgétaires pour contrôler le déficit des finances publiques, auront une incidence négative sur les dépenses en faveur des pauvres, notamment les crédits pour les services sociaux de base et les biens

¹⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Sudan Humanitarian update, fourth quarter 2011 ».

subventionnés. Ainsi, la capacité de l'État de fournir des services sociaux adéquats et accessibles pâtera, d'une part, du manque de ressources adéquates et, de l'autre, de l'augmentation constante des dépenses militaires, induite par la propagation des conflits à de nouvelles zones. Face aux fortes pressions inflationnistes et à la persistance des inégalités, l'accès aux services sociaux de base sera limitée, conduisant à de faibles niveaux de développement humain. En outre, l'insuffisance de l'accès aux services sociaux nuit à la productivité et aux capacités humaines et institutionnelles. En fin de compte, l'absence d'accès ou l'accès limité aux services sociaux conduira à l'instabilité socioéconomique, qui à son tour contribuera à la poursuite des conflits et au piège de faible développement humain.

Larges disparités de développement

38. Des disparités existent entre les Soudanais, suivant le sexe et la région. Le processus de croissance du pays a depuis toujours été déséquilibré : la majeure partie des entreprises manufacturières et des terres irriguées sont concentrées dans le centre et les indicateurs de développement mettent en évidence un écart considérable entre les régions les plus performantes et les régions les moins performantes. Les résultats de l'Enquête nationale de référence auprès des ménages (2009) pour plusieurs indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement confirment que le défi majeur entravant le progrès du Soudan vers la réalisation de ces objectifs est l'inégalité massive des résultats et de l'accès aux services. Les fortes disparités de développement entre les zones urbaines et les zones rurales et entre les régions ont contribué à l'accentuation des inégalités et à une économie informelle urbaine croissante. Dans ce contexte, les migrations des zones rurales vers les centres urbains se sont amplifiées, ce qui a sans doute affaibli la productivité agricole.

Dettes extérieures

39. Le Soudan est de plus en plus paralysé par l'accumulation d'une importante dette extérieure, qui aura un impact direct sur le développement de la nation. Le montant actuel de la dette extérieure se chiffrait à 43,2 milliards de dollars en 2012, soit environ 71,4 % du PIB. La majeure partie de la dette (69 %) a été contractée auprès de créanciers bilatéraux (Club de Paris et hors Club de Paris), tandis que la part de la dette multilatérale n'est que de 13 %. La dette bancaire commerciale et les crédits fournisseurs représentent 13 % et 5 % respectivement de la dette totale.

40. Pour respecter les engagements au titre du service actuel de la dette, il a fallu détourner des ressources nationales considérables qui auraient pu être utilisées pour le développement et les besoins sociaux et, partant, pour la réduction de la pauvreté. Le fardeau de la dette et l'incapacité du Soudan d'avoir un accès direct à des financements concessionnels nuisent à ses perspectives économiques à court, moyen et long termes. De même, sa capacité d'attirer des investissements directs étrangers est limitée.

41. Selon une analyse réalisée par la Banque mondiale, le FMI et la Banque centrale du Soudan, la dette du pays est intenable. Le Soudan ne peut ainsi assurer son service et progresser dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Soudan a effectué des remboursements au FMI au-delà des obligations venant à échéance ainsi que de petits paiements symboliques à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement. Avec l'indépendance du Soudan du Sud, les autorités soudanaises ont engagé des négociations avec les autorités de ce pays sur la répartition de

l'encours de la dette extérieure. Mais le fardeau de la dette reste lourd et devrait s'alourdir encore par habitant, alors qu'avec la forte contraction des recettes d'exportation, le surendettement du pays devrait s'aggraver. Dans l'attente de mesures d'allègement de la dette de la part des créanciers, les autorités soudanaises maintiendront une politique d'endettement prudente, avec le recours à des emprunts assortis de conditions libérales. Elles continueront également de surveiller leur endettement extérieur et de publier les résultats¹⁵.

Sanctions économiques

42. Les sanctions économiques unilatérales en place de longue date ont causé de graves dommages à l'économie et la population du Soudan où elles ont entravé, entre autres, l'accès à des initiatives d'allègement de la dette internationales, comme l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et d'autres sources potentielles d'aide financière. Les sanctions ont durement frappé la population et ont nui à l'agriculture car l'interdiction des États-Unis a empêché l'accès du Soudan aux semences améliorées et au matériel agricole moderne. En outre, la quatrième plus grande exportation agricole du Soudan, à savoir la gomme arabique, a été touchée, malgré les exemptions, sous l'effet d'autres sanctions connexes (secteur bancaire, assurance, etc.).

43. Les mesures d'embargo économique et commercial complet entravent considérablement le commerce et le développement de l'économie soudanaise. Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies, les sanctions économiques imposées à l'encontre du Soudan ont gravement nui à son économie et à son infrastructure. En outre, les restrictions d'accès au marché des États-Unis ont entravé les exportations, diminué le revenu potentiel et eu un impact négatif sur le développement économique du pays. Ces facteurs ont tous contribué à retarder la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015¹⁶.

Incidences des sanctions économiques sur la santé

Les principales incidences des sanctions sur la santé se manifestent du fait de leurs effets sur l'importation, la production et la distribution de biens de première nécessité. Les contraintes imposées par les sanctions à l'importation de médicaments et d'autres matériels de soins, notamment du fait de la perturbation des accords commerciaux, de complications dans les transports et du manque de capitaux ont directement contribué à l'affaiblissement du système soudanais de santé. La capacité fonctionnelle de ce système s'est également détériorée.

Les sanctions économiques à l'encontre du Soudan ont limité l'accès aux services de santé cliniques. Elles ont également entraîné des pénuries de médicaments. En outre, l'absence des installations minimales pour les soins de santé primaires, comme les équipements, le personnel et le savoir-faire, même dans les hôpitaux, et le manque d'accès aux pièces de rechange et à la formation professionnelle internationale ont conduit à la perte de l'assistance médicale essentielle et à la mauvaise gestion des patients.

¹⁵ « Document de stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté – Soudan », Rapport du FMI n° 13/318 (Washington, octobre 2013.).

¹⁶ [A/66/138](#).

Les contraintes à l'importation de biens essentiels, associées à la réduction des ressources des États, ont directement contribué à l'affaiblissement de l'infrastructure de santé. Ainsi, la capacité de diagnostiquer correctement ou de traiter des maladies courantes a été compromise. Un système de santé inadéquat et des priorités mal définies contribuent à un taux de morbidité et de mortalité élevé. L'incidence des principales maladies infectieuses est très forte, conduisant à une augmentation globale des taux de morbidité et de mortalité qui est devenue une caractéristique endémique de la précaire situation sanitaire. (Susan Hamid, « The ramification of economic sanctions on the health service system : a comparative study of the Sudanese health service system before and after economic sanctions », thèse non publiée, Oslo et Akershus University College of Applied Sciences, Faculté des sciences sociales, 2013.)

Emploi

44. La pauvreté est généralisée et, selon des estimations modérées, environ 46 % de la population vivent dans des conditions de dénuement. Étant donné que s'ajoute à cela le fait que la population est majoritairement jeune, la question du chômage/de l'emploi figure parmi les principaux enjeux de développement.

45. Il existe un problème de main-d'œuvre structurel, car le taux d'accroissement de la population active (2,3 %) est resté proche de la croissance de la population (2,6 %) au cours de la période 1993-2011. L'expansion de la capacité d'absorption de l'économie était trop limitée pour accueillir le nombre croissant de demandeurs d'emploi, ce qui s'est traduit par un taux de croissance annuel du chômage de 6,5 % pendant la même période. En 2011, le taux de chômage total a été estimé à 18,5 % : 13,3 % pour les hommes et 32,1 % pour les femmes. Des disparités apparaissent également entre les zones rurales et les zones urbaines, avec des taux de chômage de 16 % et 22,9 %, respectivement. Le fort rythme de progression du chômage (6,5 %), résultant des taux élevés de croissance de la population et de la population active, d'une part, et du faible taux d'emploi, de l'autre, démontre clairement l'incapacité de l'économie de créer des emplois pour absorber la croissance de la population active¹⁷.

Dégradation de l'environnement

46. Le Soudan est un pays très riche en ressources naturelles, nombreuses et diversifiées : terres fertiles, forêts naturelles, eau douce, biodiversité, animaux sauvages et domestiques, écosystèmes marins et ressources minérales et des sols. Le pays a été confronté à divers problèmes environnementaux, y compris la désertification et la dégradation des sols, la pollution de l'eau, la déforestation, l'érosion des sols et la perte de biodiversité.

47. L'environnement au Soudan souffre d'un grave processus de dégradation, qui pourrait être irréversible. La majeure partie de la faune et de la flore sauvages, abondantes et variées, a disparu et le développement agropastoral souffre de la

¹⁷ Elnaeem Suliman, « Labour force in Sudan 2011 », document présenté à un atelier sur l'analyse des résultats de l'Enquête de 2011 auprès de la population active, qui s'est tenu à Khartoum en décembre 2013.

désertification croissante, de précipitations saisonnières irrégulières et de périodes de sécheresse successives. La détérioration de la biodiversité et les pressions sur les habitats s'accroissent à mesure que de plus en plus de zones sont ouvertes au développement et aux investisseurs. L'impact des activités de prospection, de forage et de transport du pétrole sur les habitats et en particulier l'impact de l'eau de forage sur les oiseaux migrateurs, sont très inquiétants. Plus de la moitié du pays est touchée par la désertification en raison de méthodes inappropriées d'utilisation des sols, du surpâturage et de la déforestation. L'érosion des sols est un problème majeur résultant du recours répété au défrichage par brûlis et de la sécheresse¹⁸.

Migrations

48. Les mouvements massifs de population représentent un des défis les plus graves auxquels le Soudan est confronté. D'après une étude des migrations intervenues dans le pays suite à la sécession du Soudan du Sud, les migrations et les déplacements en provenance et en direction du Soudan et à l'intérieur de celui-ci concernent 6,9 millions de personnes. Avec 4,9 millions de personnes déplacées dans le pays, 750 000 migrants et réfugiés étrangers vivant au Soudan et au moins 1,2 million de Soudanais vivant à l'étranger, par rapport à une population totale de 39,2 millions, le pays est confronté à d'énormes défis pour gérer efficacement les migrations¹⁹.

Faiblesse des capacités institutionnelles et humaines

49. Le développement du marché du travail au Soudan est entravé par le faible niveau de formation de la main d'œuvre ainsi que par la capacité stagnante et la qualité limitée de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les compétences qu'il permet aux étudiants d'acquies ne sont pas en phase avec la demande du marché et on observe une importante fuite des cerveaux vers les pays du Moyen-Orient. La mission d'évaluation conjointe a identifié six grands domaines de réforme pour renforcer les capacités du système d'enseignement : une meilleure gestion de l'économie et de la fourniture de services par l'État, la fonction publique, les autorités locales et la prestation de services locaux, le cadre de la décentralisation, la gestion des finances publiques, les marchés publics et la corruption²⁰.

Inefficacité des partenariats pour le développement

50. Les apports d'aide au développement ont été limités, représentant moins de 0,5 % du PIB et 3 % environ du budget. En outre, l'aide publique au développement (APD) a fait l'objet de critiques; il lui était reproché d'être liée pour l'essentiel à des conditions politiques et économiques, marquée par la méfiance et fournie principalement sous la forme d'une aide humanitaire et non d'une aide au développement. En outre, de façon clairement contraire aux fondements de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, une part importante de l'aide des donateurs au Soudan (environ 75 %) a été acheminée par des organismes des

¹⁸ Ministère soudanais de la protection et de la sécurité sociale, Conseil national de la population, « Rapport sur l'état d'avancement des objectifs du Millénaire pour le développement – Soudan 2010 » (Khartoum, 2010).

¹⁹ Organisation internationale des migrations, « Migration in Sudan: a country profile » (Khartoum, 2011).

²⁰ Mission d'évaluation conjointe du PNUD, de la Banque mondiale et du Gouvernement soudanais, « Clusters report », vol. III (Khartoum, 2005).

Nations Unies, des organisations internationales non gouvernementales et des entrepreneurs privés internationaux. La mise en commun des financements a été la modalité dominante; la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies étant les principaux organismes d'exécution et la majeure partie de l'aide passant par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Un récent rapport du Ministère des finances révèle que la plupart des projets soutenus par des donateurs qui ont donné de bons résultats étaient ceux exécutés sous l'égide de l'État.

51. Les projets mis en œuvre par le biais d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales ont été caractérisés par plusieurs déficiences, notamment une date de démarrage décalée et des retards dans l'achèvement du projet; un transfert tardif des ressources financières venant du siège; des procédures de recrutement prolongées; des retards dans le déploiement du personnel international; un taux élevé de rotation du personnel; la non localisation de l'assistance technique dans les locaux des bénéficiaires; le coût élevé et le partage des composantes assistance technique; des unités de gestion des projets et une coordination coûteuses; le risque d'un manque d'appropriation; une contribution minimale à la création de capacités; moins de résultats sur le terrain; et un risque pour la durabilité. Par ailleurs, la réaction des autorités à la facilitation de l'APD semble être lente, ce qui a nui à l'exécution des projets de développement soutenus par les donateurs²¹.

IV. Rôle critique des partenaires de développement face aux problèmes de développement rencontrés par le Soudan

52. Les partenaires de développement peuvent jouer un rôle important pour aider le Soudan à faire face aux différents problèmes de développement auxquels il est confronté, notamment en fournissant un appui dans les quatre domaines décrits ci-après.

Les sanctions économiques

53. Il a été clairement montré que les sanctions économiques ont un impact profondément négatif sur la réalisation des objectifs de développement. La communauté internationale est donc invitée à soutenir les efforts faits par le Soudan pour mettre fin aux sanctions économiques unilatérales ou les atténuer.

La dette extérieure

54. La dette extérieure continue de limiter la capacité du Soudan de bénéficier de l'APD et des autres sources de financement nécessaires pour les projets de développement. Le Soudan répond aux conditions requises pour bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale parrainées par les institutions de Bretton Woods, mais il n'est pas en mesure d'en tirer parti.

²¹ Ministère soudanais de la protection et de la sécurité sociale, Conseil national de la population, « Document de consultation nationale sur le programme de développement pour l'après-2015 » (Khartoum, 2013).

La réintégration dans l'économie mondiale

55. Pour être intégré dans l'économie mondiale grâce à des relations commerciales efficaces, le Soudan a besoin d'un soutien. Il s'agit là de l'un des principaux domaines dans lesquels l'appui des partenaires de développement revêt une importance cruciale. Par exemple, le Soudan doit encore rejoindre l'Organisation mondiale du commerce et cette adhésion est assujettie à des conditions politiques.

Le soutien à la reconstruction et au rétablissement de la paix

56. La reconstruction des zones touchées par les conflits et le rétablissement de la paix revêtent une grande priorité pour le Soudan. Les partenaires de développement peuvent jouer un rôle crucial dans la réalisation d'une paix durable en fournissant différentes formes de soutien.

V. Répondre aux besoins de développement du Soudan : domaines prioritaires pour une intervention immédiate

57. Il faut s'employer à remédier aux problèmes suivants :

- La grande vulnérabilité de l'économie face aux chocs extérieurs, qui résulte de la forte dépendance à l'égard du pétrole et de la part limitée des autres secteurs productifs, notamment l'agriculture et l'industrie;
- L'absence d'une croissance économique inclusive et diversifiée, qui constitue une grave menace pour la croissance économique et la paix;
- Le secteur public important et en croissance rapide, qui peut être un obstacle au renforcement d'un secteur privé fonctionnant déjà dans des conditions d'incertitude économique et un climat peu favorable à l'investissement;
- Les niveaux élevés de chômage associés à la capacité limitée de l'économie d'absorber le nombre croissant de demandeurs d'emploi, qui restent une menace majeure pour la stabilité politique et la sécurité humaine dans le pays;
- La pauvreté généralisée, qui est associée à l'absence de croissance inclusive et à la distribution inégale des revenus;
- La concentration de la pauvreté dans les ménages ruraux, qui pose le problème de la promotion de l'investissement dans l'économie rurale traditionnelle et de l'investissement dans le renforcement des capacités des communautés rurales;
- Les inégalités régionales, qui constituent un grand enjeu pour la paix, la stabilité et le développement à long terme du pays;
- Les difficultés d'accès aux services sociaux de base, qui sont liées à l'immense superficie du pays, au manque d'équipements et de personnel, à l'inadéquation des infrastructures, à la mauvaise répartition des installations existantes, à l'augmentation du coût des services, à la pauvreté généralisée, au manque de ressources et à la persistance des conflits et de la violence;
- Les difficultés rencontrées pour étendre la couverture de l'éducation de base, réduire les inégalités, renforcer les capacités et développer les institutions;
- En matière de santé, il est important et urgent d'élargir la couverture des services à la majeure partie de la population, en particulier dans les zones rurales défavorisées;

- Le programme de développement du secteur des infrastructures, qui vise principalement l'entretien des infrastructures, le développement des capacités et des systèmes et la mise en œuvre de réformes pour améliorer la sécurité, la sûreté et la performance;
- La protection sociale et les filets de sécurité, qui sont mis à mal par l'incapacité de faire face au nombre croissant de personnes dans le besoin et de groupes vulnérables. Le financement et la gestion figurent parmi les principales préoccupations;
- La question compliquée des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des rapatriés, dont le traitement constitue un véritable défi;
- L'accélération de l'exode rural, qui a des répercussions négatives à la fois dans les zones de départ et les zones d'arrivée;
- Le soutien au développement des capacités, qui revêt un caractère d'urgence pour assurer la mise en œuvre efficace de la stratégie et des politiques du pays dans le domaine démographique;
- La violence sexiste et les inégalités hommes-femmes en matière d'emploi et de prise de décisions, qui doivent être davantage prises en considération;
- Les membres de la population ayant des besoins particuliers, notamment les handicapés et les enfants abandonnés et vivant dans la rue, qui nécessitent une attention particulière;
- La fuite des cerveaux, en particulier des cadres et des travailleurs qualifiés, qui constitue un problème aigu pénalisant actuellement le Soudan et qui doit se voir accorder une attention primordiale;
- Le développement des capacités institutionnelles et humaines en matière de planification, de formulation, de mise en œuvre et de suivi de politiques, qui constitue un enjeu majeur pour le développement;
- Plusieurs défis doivent être relevés pour combler les lacunes en matière de données et les déficiences de l'information nationale. Des ressources considérables sont requises pour améliorer les statistiques, la logistique sur le terrain et le traitement des données.

VI. Recommandations

58. Les recommandations concernant le programme de développement pour l'après-2015 sont les suivantes :

- Outre l'examen des buts et objectifs quantitatifs, un texte de référence doit être établi pour le nouveau programme de développement pour l'après-2015, semblable à la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et au cadre détaillé de mise en œuvre de cette Déclaration;
- La priorité devrait être accordée à l'intégration des deux dimensions du développement, à savoir la dimension politique/institutionnelle et la dimension culturelle, dans le cadre théorique de développement et dans toute nouvelle stratégie de développement;
- Il importe de prévoir des objectifs intéressant expressément la sécurité, la paix et la gouvernance parmi les nouveaux objectifs pour l'après-2015;

- Le programme mondial devrait être intégré dans les plans nationaux de développement après l'adaptation de la nouvelle série d'objectifs aux exigences nationales;
 - Le système politique et économique international doit être réformé pour le rendre plus équitable;
 - Les organisations internationales devraient s'engager à participer avec efficacité au nouveau programme en tant qu'ensemble cohérent et intégré et à éviter de reproduire les comportements sectoriels du passé;
 - Il y a lieu de revoir l'orientation des politiques macroéconomiques eu égard au nouvel objectif 8 concernant un partenariat mondial, en évitant d'insister sur des politiques nationales qui aggraveraient les problèmes sociaux et auraient un impact négatif sur le développement.
-